

La qualité de l'air dans les bâtiments scolaires est une nécessité

Depuis le début de la pandémie, les protocoles sanitaires se sont succédés, sans assurer vraiment, faute de moyens conséquents associés, ni la continuité des apprentissages, ni la protection de la santé des personnels, des élèves et de leurs familles. D'un côté, de l'aveu même du gouvernement, la réussite scolaire des élèves n'a jamais autant reposé sur l'engagement des familles, aggravant les inégalités scolaires et mettant les parents en difficulté avec leur travail. D'autre part, l'étude Comcor de l'Institut Pasteur réalisée cet été a montré notamment que « *chez les plus de 40 ans, la présence d'enfants dans l'entourage a été associée à un sur-risque d'infection qui va de +30% pour les collégiens à +90% pour les très jeunes enfants (moins de trois ans)* », et donc que la santé des personnels et des familles est particulièrement exposée.

Les protocoles sanitaires s'enchaînent, souvent en contradiction avec les déclarations publiques officielles, et parfois à rebours du bon sens (comme l'allègement des mesures de protection pendant les vagues de l'automne-hiver 2021). Les hiérarchies intermédiaires sont incapables de suivre le rythme imposé par le ministère pour traduire localement les décisions. Ces changements incessants ne laissent aucune place à la concertation entre personnels, parents et élèves dans les instances prévues par le Code de l'Éducation (conseils d'école, conseils d'administration). Cela ne fait qu'aggraver les tensions et l'épuisement des personnels, dus au manque de moyens humains et matériels et au management brutal des personnels, que nous dénonçons depuis plusieurs années.

Pour sortir enfin de ce cercle vicieux, nous, parents d'élèves attachés à la sauvegarde du service public d'éducation, affirmons qu'il est urgent et nécessaire d'agir sur un levier essentiel de lutte contre la pandémie (et plus largement de protection de la santé) : l'amélioration de la qualité de l'air dans les bâtiments scolaires.

Il est communément reconnu depuis deux ans que le vecteur principal de propagation du Sars-Cov2 est la contamination par les aérosols respiratoires. Voir l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique de mai 2021 : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1009> . Les pouvoirs publics semblent prendre conscience de ce fait avec un énorme retard, et les mesures prises par le ministère (recommandation de se procurer un capteur CO₂, et d'aérer les salles) sont indignes. Nous exigeons d'urgence les mesures suivantes :

- Un plan d'installation, de remise en état et de maintenance des ouvertures (portes, fenêtres) et des systèmes de ventilation mécanique. Pendant la durée des travaux, il faut prévoir la réquisition de locaux vacants pour assurer la continuité des activités.
- Un renforcement important du personnel enseignant pour permettre un fonctionnement en groupes restreints.
- La fourniture massive de masques FFP2 pour le personnel et les élèves.
- La mise à disposition massive de capteurs CO₂, qui permettent une mesure indirecte des aérosols potentiellement porteurs de virus, et la diffusion de consignes claires de comportement (notamment, quitter une salle où le taux de CO₂ ne peut être ramené en-dessous de 800 ppm). Cela permettrait, en particulier en hiver, de savoir quand il devient indispensable d'ouvrir les fenêtres malgré le froid.

Si la responsabilité des mesures ci-dessus revient en partie aux collectivités locales, il est indispensable qu'elles soient coordonnées et financées à hauteur suffisante par l'État, qui a

l'obligation d'assurer la protection de la santé des personnels et des élèves, et la continuité du service d'enseignement.

Plus largement, nous soulignons la nécessité de la rénovation et de l'entretien des locaux scolaires de notre département, comme le révèlent régulièrement les graves incidents liés à la présence d'amiante. Ainsi, au-delà de la question cruciale de la qualité de l'air, la remise en état des locaux scolaires est pour nous un enjeu majeur pour la santé, la sécurité, et le fonctionnement correct du service public d'enseignement.

Claire Barbay, Yacine Ikhlef, Judith Lopes
Parents d'élèves dans le Val-de-Marne

Juin 2022